



COMPTE RENDU DU CSE DU 9 MARS 2023

1 – Création de la *direction commerciale de la banque digitale et relations à distance*. Projet présenté par M. Sylvain VIAL

Il s'agit de la création d'une nouvelle Direction rattachée directement à Sylvain VIAL qui regroupera la Banque en ligne, les Centres Habitat et l'agence succession. A noter que l'agence du personnel ne sera pas rattachée à cette Direction mais rattachée directement au mandataire social.

Le projet est très ambitieux avec :

Pour la Banque en ligne :

Un accompagnement de la direction premium avec une Banque Digitale Premium et l'E-Agence Pro ; accompagner la montée en compétences des techniques de ventes digitales ; développer l'approche affinitaire à distance avec les E-Agences ; intensifier la prise en charge des leads sur la banque au quotidien.

Pour les Centres Habitat :

D'accompagner le réseau commercial dans l'animation des besoins nécessaires à un crédit immo et d'instruire des crédits immobiliers simples à destination des clients premiums/professionnels.

Pour l'agence succession :

Accompagner le réseau dans la vente de l'option transmission pour les clients premium de + 80 ans et d'assurer le recyclage des fonds Premium lors de succession en externalisant davantage les successions « grand public ».

Tout cela devra se faire à iso effectif !

Comment est-ce possible ? « Grâce aux Process à mettre en place (à créer) et à la data ! »

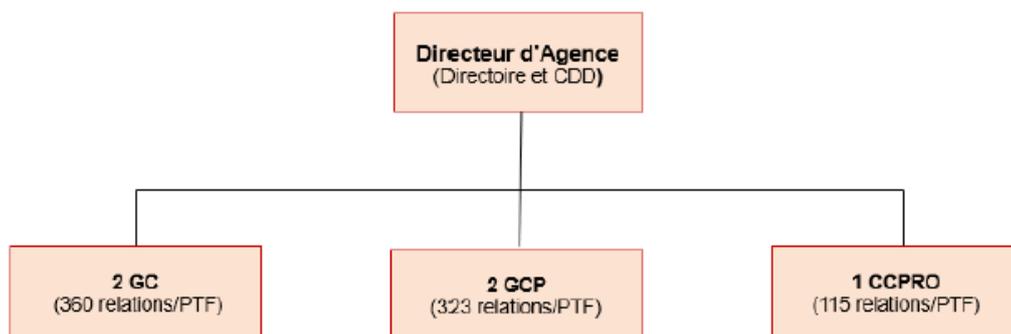
Pour la délégation FO, le projet présenté a du sens mais sa mise en place est encore très flou.

L'objectif est d'aider le réseau commercial dans toutes les taches non valorisantes, afin de libérer du fameux temps commercial aux équipes du réseau. Toutefois, à ce jour les équipes de la banque en ligne des Centres habitat et de l'agence succession n'ont pas de disponibilité à offrir au réseau.

Aussi, dans l'attente des nouveaux process promis, dans l'attente de l'aide d'une data efficace, et dans l'attente d'une organisation sure et opérante permettant à chacun de travailler sereinement, la délégation FO a émis un avis défavorable.

2 – Projet d'évolution de l'Agence du Personnel. Projet présenté par M. Sylvain VIAL et Catherine PALUE

Le projet prévoit la transformation de l'agence du personnel en agence de plein exercice avec GC, GCP et CCPRO.



Cette évolution permettra à l'ensemble des salariés CECAZ qui sont clients CECAZ, d'obtenir les mêmes services et les mêmes attentions dont bénéficient nos clients. Cela permettra aussi un traitement égalitaire quel que soit son lieu d'affectation.

L'ensemble des salariés, leurs conjoints et enfant fiscalement à charge seront automatiquement domiciliés à l'Agence du Personnel.

Il faut noter qu'un module de confidentialité paramétrable sera mis en place. Ce module permettra de réserver l'accès aux comptes des salariés à l'Agence du personnel et aux personnes habilités. Ce système permet enfin la confidentialité des comptes.

L'affectation des salariés se fera par vagues successives d'avril à juillet 2023.

La délégation FO a émis un avis favorable à cette évolution de l'agence du personnel qui permettra une égalité de traitement des salariés, la confidentialité sur les comptes et un service commercial identique à celui offert à nos clients.



Vos délégués syndicaux se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Philippe ROCHE 06 51 52 42 71

Béatrice CHANSON 06 52 06 28 83

Jean-Luc JOSSE 06 24 10 52 28

Benoît DEFOSSEZ 06 19 52 51 61

snpfocaisseeparqne@gmail.com

**La Délégation du SNP-FO
au Comité Social et Économique CECAZ**

*Christine AMRANI, Béatrice CHANSON, Benoît DEFOSSEZ, Valérie GALVAGNO, Marc-Alexandre GASCHEN,
Gérard HOLLEBECQ, Jean-Luc JOSSE, Nathalie MEUNIER, Xavier NOÉ, Laurence PRÉFOL, Didier ROBERT,
Philippe ROCHE, et Laëtitia THOMAS.*